

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 26 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 Février à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2026

PRÉSENTS : DUVERGER Bernard, LESSORT Guy, CHAGNON CORNARDEAU Corinne, ROUDIER Renée, CHARBONNIER Nelly, PEYRONNY Christian, THEVENET Bernadette, CHARRAUX Daniel, GENNISSON Frédéric

ABSENTS : LABOURIER Mickaël

SECRÉTAIRE DE SEANCE : CHAGNON CORNARDEAU Corinne

Le PV de la réunion du 18/12/2025 est validé

ORDRE du JOUR :

- Contribution financière école de Youx
 - Entretien espaces verts : Le Bourg
 - Entretien espaces verts : Stade / Les Ayes / La Vialle
 - Fleurissement : Le Bourg
 - Demande de subvention Amicale Laïque Gervaisienne
 - FIC 2026 allées du cimetière : Choix des entreprises
 - FIC 2026 voirie communale : Choix des entreprises
 - Entente administrative avec la CCPSE
 - Questions diverses
-

Contribution financière école de Youx

La commune de Youx prévoit d'instaurer la contribution financière auprès de la commune de Teilhet pour les élèves qui fréquentent l'école élémentaire publique de Montjoie pour l'année scolaire 2025-2026.

Une participation de 600 € par enfant est sollicitée.

4 enfants sont scolarisés dans cette école, soit une participation de 2 400 € pour la commune de Teilhet.

Entretien espaces verts : Le Bourg

En 2025, nous avons confié l'entretien du bourg et du cimetière à l'entreprise Auger Paysages située à La Celle.

Voici la proposition de devis pour 2026 : coût total de 5 300 € HT

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise AUGER Paysages.

Entretien espaces verts : Stade / Les Ayes / La Vialle

En 2025, nous avons confié l'entretien des espaces verts du Stade, des Ayes et de la Vialle à l'entreprise Parcs et jardins de Pionsat

Voici la proposition de devis pour 2026 : coût total de 4 680 € HT

Le devis proposé par l'entreprise Parcs et jardins est validé.

Fleurissement : Le Bourg

Christophe CHANAT, entreprise Sioule Végétale propose un devis de 636 € HT, soit 699,60 € TTC pour le fleurissement des demi-vasques, jardinières et suspensions.
Le devis est validé.

Demande de subvention Amicale Laïque Gervaisienne

L'amicale laïque gervaisienne organise pour les élèves de l'école primaire Thérèse Peltier de St-Gervais un voyage scolaire à TOULOUSE.

Le cout total du séjour se monte à 20 504 €.

Les familles participent à hauteur de 50 € par enfant.

Quatre enfants de la commune de Teilhet sont concernés.

Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 50€ par enfants à ce voyage, soit 200€.

FIC 2026 Allées du cimetière : Choix des entreprises

Deux entreprises ont proposé des devis pour la réfection des allées du cimetière :

- Entreprise Alzin : 14 772 € HT
- Monteil : 14 273,75 € HT

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Monteil. Une demande de subvention sera faite auprès du FIC

FIC 2026 Voirie communale : Choix des entreprises

Pour rappel, il a été prévu des travaux sur la voirie communale :

- ▶ VC 4 Rue de Chantemerle en partie
- ▶ VC 29 Rue des Buiges en partie
- ▶ VC 213 Chez Charles en partie
- ▶ VC 212 chez Sagoueix dans le village
- ▶ VC 204 entre RD987 et RD18 en totalité + traversée de route

Deux entreprises ont proposé des devis :

- Alzin : 50 454,5 € HT
- Monteil : 49 592 € HT

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Monteil, la demande de subvention sera faite auprès du FIC.

Entente administrative avec la CCPSE

Afin de s'assurer de la légalité de la convention d'objectifs pour subventionner l'activité d'insertion de Combrailles entreprendre la communauté de communes a pris un avis juridique. Les conclusions en sont les suivantes : il est nécessaire d'encadrer le montage proposé par une entente administrative entre la communauté de communes et les communes.

Cela permet de formaliser le subventionnement d'activité portant sur des petits patrimoines communaux et de fixer un reste à charge maximum de 30% du coût pour les communes.

Le conseil municipal approuve la création d'une entente administrative entre la commune de Teilhet, la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy et les autres communes du territoire désireuses de contribuer à soutenir l'insertion.

Contrat de prestation de nettoyage

Depuis le 1^{er} janvier 2026, l'entreprise FAITOUT NET assure l'entretien des locaux communaux au taux de 23€/heure Après une période d'essai de plusieurs semaines

Je vous propose de contractualiser à l'année. Le conseil municipal valide la contractualisation avec la société Faitout Net

Demande de subvention de « La Joliphée »

L'association « La Joliphée » basée à St Eloy les mines organise un gala de danse, et nous sollicite pour leur attribuer une subvention.

Trois habitants de la commune fréquentent cette structure.

Une subvention de 15€ est demandée pour chacun, soit 45 €.

Le conseil municipal ne valide pas l'octroi d'une subvention à l'association.

Questions diverses :

Des utilisateurs de la salle des fêtes ont fait remonter différents dysfonctionnements :

- Absence de lumière à la sortie de la salle des fêtes pour se rendre jusqu'au parking : une solution sera recherchée avec Aziz GUEDOUAH.
- Grille de caniveau écrasée à proximité de la salle des fêtes : des travaux seront réalisés.

Suite au contrôle de la commission de sécurité dans la salle des fêtes, il faut réaliser un plan incliné côté sortie de secours afin de pouvoir faire sortir les personnes à mobilité réduite. Une demande de devis sera réalisée.

Des chemins goudronnés par ALZIN, notamment à CHEZ MOIGNER, ont été dégradés par le mauvais temps. L'entreprise sera recontactée.

Le Maire

La secrétaire de séance



